

Tratel obtient le Label Objectif CO₂ pour ses établissements et sa flotte de véhicules



PROGRAMME DE RÉDUCTION
DES ÉMISSIONS DU
TRANSPORT ROUTIER



Filiale de Ciments Calcia et acteur majeur dans le secteur du transport de pondéreux avec 13 millions de tonnes acheminées par an, Tratel s'applique à développer une excellence opérationnelle, indissociable d'un engagement fort en faveur du développement durable.

Cette démarche éco-responsable, partie intégrante de l'ADN Tratel, trouve écho dans l'obtention, le 22 novembre 2016, du Label Objectif CO₂, qui valorise le haut niveau de performance environnementale atteint par ses établissements et sa flotte de véhicules. Et pour inscrire son engagement dans le temps, Tratel vient de signer, le 1^{er} décembre dernier, la Charte de l'ADEME⁽¹⁾ visant la réduction sur le long terme des gaz à effet de serre émis par le transport routier. Objectif : réduire ses émissions de CO₂ de 10 % d'ici à 2019. Et ceci en influant sur les véhicules, le carburant, les conducteurs et l'organisation des trajets.

« *Un processus logique pour notre entreprise volontaire, respectueuse et qui participe de manière continue à la lutte contre le changement climatique* », confie Claude Labansat, Directeur Général de Tratel.

De l'obtention du Label Objectif CO₂...

Délivré pour 3 ans, le Label Objectif CO₂ a été attribué à Tratel le 22 novembre 2016, suite à un audit externe qui s'est déroulé sur toute l'année 2015. Celui-ci a révélé son niveau de performance carbone élevé, calculé à partir des émissions relatives des véhicules, exprimées en g CO₂/km et comparées aux émissions de références issues de la base de données HBEFA⁽²⁾.

Cette labellisation couvre ses 14 sites régionaux dont 6 bases d'exploitation réparties sur le territoire français, ainsi que l'intégralité de sa flotte de véhicules, à savoir : 500 tracteurs, 800 remorques (citernes, bennes, tauliners...) et près de 300 ensembles routiers affrétés.

⁽¹⁾ Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie.

⁽²⁾ HandBook of Emission Factors for road transport : base de données de référence européenne en matière de facteurs d'émissions, appliquée au parc de véhicules français.

... à la signature de la Charte d'engagement volontaire...

Au-delà d'avoir postulé à la labellisation pour valoriser ses performances CO₂, Tratel a souhaité renouveler son engagement en signant la Charte de l'ADEME, véritable déclaration d'intention en vue de réduire durablement les consommations de carburants et les émissions de gaz à effet de serre. Cette démarche s'accompagne par la formation de ses conducteurs à l'éco-conduite.

Ainsi, le 1^{er} décembre, Tratel s'est volontairement réengagé à agir sur 4 axes pour diminuer ses émissions de CO₂ de 10 % sur 3 ans :

- Au niveau des véhicules : Tratel va généraliser un système de contrôle de pression des pneus sur 100 % de sa flotte, qui est déjà, pour 90 %, composée de véhicules Euro 6. Objectif : diviser par deux les émissions de particules et réduire de 75 % les oxydes d'azote.
- Au niveau du carburant : Tratel fait le choix d'équiper l'intégralité de sa flotte d'un système d'informatique embarquée nouvelle génération permettant de travailler réellement sur le comportement du conducteur à bord de son véhicule : adapter la conduite et réduire la consommation de carburant.
- Au niveau des conducteurs : Tratel forme ses conducteurs à l'éco-conduite, et mène une opération pilote pour la labellisation de ses formateurs présents sur ses bases d'exploitation.
- Au niveau de l'organisation des flux : Tratel se mobilise pour optimiser les itinéraires et les points de chargement afin d'éviter les trajets à vide.

Un engagement environnemental de Tratel au-delà de la réglementation actuelle

Tratel collabore depuis de nombreuses années déjà avec l'agence européenne TK'BLUE, spécialisée dans la labellisation et la notation du transport éco-responsable. Celle-ci vient ainsi de certifier une démarche plus globale de Tratel qui a choisi d'évaluer l'impact de ses prestations de transport non seulement en termes de consommation de gazole et d'émission de CO₂ mais également en fonction des nuisances sonores, accidents et congestion...

À noter également : Tratel testera en 2017 un moteur au gaz.

Pour toute information complémentaire, s'adresser à : **Tratel** - Département Communication - Catherine Barbier-Azan
Les Technodes - 78931 Guerville Cedex - Tél. 01 34 77 79 55 - www.tratel.fr

CONTACT PRESSE

SCHILLING
communication

11, boulevard du Commandant Charcot - 17440 Aytré
Tél. 05 46 50 15 15 - Fax 05 46 50 15 19
Courriel : agence.schilling@n-schilling.com
www.n-schilling.com

[@AgenceSchilling](https://twitter.com/AgenceSchilling) - www.facebook.com/agenceschilling
www.linkedin.com/in/agenceschilling
Visuels téléchargeables sur www.n-schilling.com ou sur demande